

Moien - Welcome - Namasté

3/2016

**Edition spéciale:
Rapport annuel 2015**



L'année 2015 passée en revue

L'année 2015 a été une année de tragédie mais aussi de grande solidarité. Deux puissants tremblements de terre meurtriers ravagèrent le Népal le 25 avril et le 12 mai 2015, l'un des pays les plus pauvres au monde. Grâce à la grande générosité de nos donateurs, Aide à l'Enfance de l'Inde (AEI) put rapidement soutenir deux organisations partenaires népalaises dans leurs efforts d'aider les populations affectées par les séismes, avec 10'000€ par projet.

AEI a soutenu en 2015 28 projets mis en oeuvre par 56 associations locales indiennes et 9 associations au Népal pour un total de 1'166'343,86€. Ces ONG travaillent avec les groupes sociaux les plus pauvres, en se con-

centrant sur l'éducation des enfants, la santé des familles, le statut social de la femme, et l'agriculture biologique dans les villages.

L'Inde et le Népal sont de plus en plus confrontés à des catastrophes naturelles. Nous avons reçu en 2015 un subside du Desk de l'action humanitaire de la Direction de la coopération au développement luxembourgeoise pour financer un projet de prévention et de réduction de risques face à des situations de sécheresses récurrentes dans 25 villages dans l'Etat du Maharashtra en Inde à hauteur de 42'500€. Les pages 8 à 18 de ce rapport donnent un éclairage sur les projets de développement et d'aide d'urgence et de réhabilitation d'AEI.





Un sujet occupant le groupe projets en 2015 concernait les négociations avec le Ministère pour un nouvel accord-cadre 2016-2020. En tenant compte des nouvelles priorités du Ministère, il a été décidé par AEI de progressivement étendre son soutien au Népal sans pour autant quitter l'Inde. Le nouvel accord-cadre a été signé le 14 janvier 2016 et prévoit une contribution annuelle du Ministère de 1'040'000€.

AEI a également été auditée, ensemble avec cinq autres ONG luxembourgeoises présentes en Inde et au Bangladesh, par le Ministère pour vérifier l'impact de nos projets sur la vie des bénéficiaires. Le rapport d'évaluation final a été remis à AEI fin 2015, et une série de recommandations ont été retenues sur lesquelles AEI a commencé à travailler et sur la mise en pratique desquelles le Ministère fera un suivi au cours des prochaines années.

AEI mène également des activités au Luxembourg ayant comme but de sensibiliser le public aux différentes thématiques sociales et économiques touchant nos partenaires en Inde et au Népal. Ces activités sont réalisées par une permanente travaillant à temps plein ensemble avec un groupe de bénévoles. Les pages 4 à 7 de ce rapport témoignent de ces activités d'éducation au développement et de sensibilisation au Luxembourg.

En 2015, les dons reçus par AEI, y compris les recettes nettes de notre bazar annuel, se sont élevés à 479'505€. Nos efforts pour récolter plus de dons ont été couronnés de succès: soit 210'302,10€ de plus qu'en 2014. Nous clôturons l'année avec un résultat positif de 111'578,80€ dans nos comptes. La situation financière d'AEI est présentée aux pages 19 à 21 de ce rapport.

Nous remercions vivement tous nos donateurs, bénévoles et permanentes. Grâce à leur générosité et leur engagement, nous pouvons continuer à nous engager pour construire une société plus juste en Inde et au Népal. Nos remerciements vont également au Ministère des Affaires étrangères et européennes – Direction de la coopération au développement et de l'action humanitaire (MAEE), qui continue à financer nos activités sur base de deux accords-cadres.

Françoise Binsfeld
Présidente en 2015

Les activités au Luxembourg en 2015

L'éducation au développement et la sensibilisation en 2015

Le projet actuel de sensibilisation et éducation au développement vise à transmettre une image critique des réalités sociales et économiques en Inde et au Népal face à l'interdépendance Nord-Sud. Pour réaliser ce projet, plusieurs activités ont été réalisées dans trois domaines : les activités pédagogiques, le projet d'échange socio-culturel Inde-Luxembourg et les activités de dissémination d'informations destinées au grand public.

Les offres pédagogiques

1. Ateliers pédagogiques

Au cours de l'année 2015, AEI a mené de nombreux ateliers dans les écoles et lycées :



- 32 ateliers dans l'enseignement fondamental : « Eine Reise in den Süden », « Eng Rees an d'Land vun de Warli », « Papiertüten-Workshop »

- 6 ateliers dans l'enseignement secondaire : « Voies de femmes », « Tremblements de terre au Népal »

Travail réalisé par l'école fondamentale de Gasperich, classe de Madame Lynn Reckel, cycle 2.2.

2. Matériel pédagogique : Indienkoffer, Nepalkoffer, Wanderausstellung « Kinderarbeit – Einst und Jetzt », Exposition « Portraits de femmes »

En collaboration avec d'autres associations luxembourgeoises, AEI propose un coffre indien destiné au milieu scolaire. Ce coffre peut être emprunté par les enseignants qui souhaitent

travailler la thématique de l'Inde avec leurs élèves. Le but de ce coffre est de montrer la grande complexité et diversité des réalités indiennes. Une mallette pédagogique népalaise, basée sur le même principe du coffre indien, sera disponible l'année prochaine.

3. Fair Examensfeier

En 2015, AEI a lancé une campagne « Fair Examensfeier » dont le but est de sensibiliser les classes terminales de l'enseignement secondaire à la problématique du textile, notamment des conditions de travail en matière de production de vêtements. En 2015, AEI a proposé à cinq lycées de recourir à des produits textiles (t-shirt et sweatshirts, ...) portant le label de « Fair Wear » et personnalisés par la « Fondation Kraizberg ». La campagne est aussi encadrée par une série d'ateliers sur la production de coton.

L'échange entre jeunes Indiens et jeunes élèves du Luxembourg



L'année 2015 a été enrichie par la visite d'une délégation indienne originaire du district de Bel-lary dans la région du Karnataka dans le sud de l'Inde. La visite des jeunes de Hospet a eu lieu du 07 au 19 mai 2015. Dans le cadre de ce programme socio-culturel, les jeunes Indiens et les

élèves du Lycée Aline Mayrisch Luxembourg ont pu se rencontrer, échanger sur les conditions de vie des deux pays et développer un esprit de compréhension et solidarité mutuelles. Ensemble, ils ont pu partager leurs valeurs et leur savoir, notamment sur les thèmes de l'éducation, de l'environnement, de la santé et des droits des enfants et des femmes. Durant le séjour, ils ont également participé à plusieurs activités culturelles et sportives et ont visité certaines insti-



tutions sociales. Depuis la visite, les jeunes de l'Inde et du Luxembourg sont restés en contact étroit via Internet et Skype.

Sensibilisation

Les activités pour le grand public

La 37^e édition du bazar indien d'AEI a eu lieu le dimanche 8 février 2015 au Centre culturel de Sandweiler. La thématique de l'événement était le renforcement des droits des enfants et l'éradication du mariage précoce.

Le 12 juin 2015, les associations Aide à l'Enfance de l'Inde, Association Luxembourg-Népal et Pharmaciens sans Frontières ont invité le public à un concert de bienfaisance au profit des victimes des séismes du 25 avril et 12 mai 2015 au Népal.



Dans le cadre de l'Année européenne pour le développement, le « Cercle de Coopération des ONG de Développement » et de nombreuses ONG de coopération au développement au Luxembourg, dont AEI, ont participé à la Fête de la Solidarité qui a eu lieu à l'Abbaye de Neumünster les 19 et 20 mai 2015. Ces deux journées ont permis de célébrer la solidarité avec des personnes du Sud autour de la devise de l'Année européenne

pour le développement « Notre monde, notre dignité, notre avenir ».

Le Cinéma du Sud est un projet d'éducation au développement, lancé en 2010 et organisé par un consortium d'une quinzaine d'ONG luxembourgeoises, afin de sensibiliser le grand public du Luxembourg à des thématiques fortes touchant au développement par le biais du cinéma. Pour cette sixième édition du festival du Cinéma du Sud le slogan a été « The world in our hands-Dessignons notre avenir ensemble ».

Le 09 septembre 2015, la thématique du film était les inégalités entre les adivasi et le gouvernement indien. Le film projeté était « Millions can walk » et a été suivi par une discussion ouverte avec le public sur les causes et les conséquences de l'accapement des terres dans les pays du Sud. Le film est un documentaire issu d'une histoire réelle qui s'est déroulée en Inde en 2012. Il raconte comment 100.000 personnes de tout le pays ont parcouru 400 km pour atteindre la capitale et réclamer leurs droits.

Les ONG luxembourgeoises qui ont des projets en Inde, le groupe Inde, avaient publié en 2010 une première version de la brochure « Faits et Mythes sur l'Inde ». Le but de la brochure est de montrer que malgré le fait que l'Inde soit un pays qui connaisse une croissance économique considérable, beaucoup de personnes luttent pour un futur meilleur. En décembre 2015, ce groupe Inde a décidé de faire une mise à jour de la brochure avec des données récentes. La nouvelle version a été publiée en février 2016.

Les activités en Inde et au Népal en 2015

Les activités en Inde et au Népal sont gérées par un groupe d'une quinzaine de bénévoles et de deux salariées qui assurent le suivi des projets mis en place en Inde et au Népal par des organisations locales qui sont en contact avec les partenaires indiens et népalais et les bailleurs de fonds au Luxembourg.

Projets soutenus en 2015:

L'accord-cadre :

Un contrat accord-cadre portant sur trois ans (2013-2015) lie Aide à l'Enfance de l'Inde (AEI) au Ministère des Affaires étrangères et européennes – Direction de la coopération au développement et de l'action humanitaire luxembourgeoise.

En 2015, 28 fiches de projets ont été présentées au Ministère par AEI. Le Ministère a sanctionné toutes les fiches et a contribué à leur financement. Les 28 projets soutenus sont mis en œuvre par 56 associations locales indiennes, réparties sur 10 Etats différents, et 9 associations au Népal, réparties sur 7 districts.



Nombre de projets sous accord-cadre gérés par pays en 2015

Les populations visées par les projets soutenus par AEI sont les enfants et les jeunes, les femmes, les agriculteurs, les castes inférieures et les populations indigènes. Les partenaires indiens et népalais d'AEI travaillent dans les domaines suivants :

- **l'agriculture et l'écologie**

La transformation d'un hameau népalais en village écologique change la vie de ses habitants

Kishor Chand, né en 1997, vit avec ses parents et quatre frères et sœurs dans le village de Tharmare dans le district de Salyan au Népal – une région qui n'a été que très peu affectée par le tremblement de terre dévastateur fin avril 2015. Après son baccalauréat, il fut contraint d'abandonner ses études et travailla comme journalier agricole. Mais il y a deux ans, sa vie prit un nouveau tournant lorsqu'il participa à un cours d'assistant vétérinaire suivi de plusieurs autres formations. Organisées dans le cadre d'un programme d'agriculture durable et de sécurité alimentaire soutenu par Aide à l'Enfance de l'Inde (AEI), ces initiatives visent la création d'un village écologique.

Kishor raconte : « Ma situation financière s'est améliorée. Je me suis lancé dans l'agriculture biologique, et ma famille dispose maintenant de légumes frais et sains. Je vends les excédents sur le marché, et j'ai commencé à élever quelques poules et des chèvres. En plus, je travaille comme assistant vétérinaire dans le village : je prends soin du bétail des fermiers en cas de besoin. Grâce à ces activités, je gagne environ 300 euros par mois, et ce revenu me permet d'envoyer mes frères et sœurs cadets à l'école.

J'ai acheté un four d'un nouveau type, comme notre vieille cuisinière rejetait des fumées toxiques. Pour encore améliorer les conditions d'hygiène et de santé des membres de ma famille, nous avons décidé de ne plus faire nos besoins dans la nature et de faire construire une toilette. »

Le succès de Kishor et de sa famille sert maintenant de modèle aux autres habitants de Tharmare et des villages environnants. Peu à peu, d'autres familles se mettent aussi à élever du bétail, à pratiquer l'agriculture biologique et à prendre soin de leur santé et hygiène de vie.



Village écologique au Népal du projet soutenu par AEI



Réunion villageoise en Andhra Pradesh

- **les droits**

Un titre de propriété pour des terres cultivables change la vie de Venkayamma

Venkayamma, une veuve âgée de 52 ans, vit avec ses trois enfants mineurs dans le village de Regulapadu dans l'Etat indien de l'Andhra Pradesh.

Depuis 2010, elle cultive six arpents de terre en jachère. Au cours des années 2011 et 2012, elle a approché à quatre reprises le fonctionnaire responsable du service du cadastre de son arrondissement en vue d'obtenir un titre de propriété pour ses terres, mais sans succès. Faute de pouvoir produire un tel document pour le terrain qu'elle cultivait, elle fut constamment mise sous pression par l'administration fiscale qui menaçait de lui enlever les terres.

Dans le cadre d'un projet de renforcement des communautés indigènes géré par un groupe de neuf organisations de base dans 80 villages du sud-est de l'Inde, l'association ASSS, partenaire d'Aide à l'Enfance de l'Inde (AEI), travaille dans le village de Regulapadu. En décembre 2013, le problème de Venkayamma fut mis à l'ordre du jour de la réunion du comité pour le développement villageois. Savitri, une employée d'ASSS, y a également participé et a convaincu Venkayamma de solliciter une nouvelle fois un titre de propriété, ce qu'elle fit en janvier 2014. Savitri l'assista dans sa démarche et aborda le sujet avec le responsable du service du cadastre à chaque fois qu'elle le rencontra.

Suite à ces interventions tenaces, Venkayamma finit par recevoir au mois de mai 2014 son titre de propriété pour cinq arpents de terre. L'administration fiscale cessa de la harceler comme elle était désormais propriétaire officielle du terrain. Etant maintenant en possession d'une garantie, elle devint également éligible pour demander un prêt auprès de la banque locale. Elle fit un emprunt de 77 euros pour se lancer dans la culture de légumes, et planta sur trois arpents des anacardiens en vue de commercialiser des noix de cajou, et sur deux arpents des pois d'angole, du millet et des légumes pour la consommation propre de sa famille.

- **l'éducation et la formation**

Rekha retourne à l'école

Rekha Naik, une jeune fille de 16 ans, habite le hameau de Badapatna dans l'Etat indien de l'Orissa. La plupart des villageois y vivent de l'agriculture, et ceux qui ne possèdent pas de terres – ce qui est le cas des parents de Rekha – gagnent leur vie en tant que journaliers agricoles. Comme le revenu familial était faible et suffisait à peine à offrir deux repas par jour et subvenir au juste nécessaire, les parents de Rekha ont décidé il y a quelques années d'envoyer leur fille chez une famille aisée du village avoisinant pour y travailler en tant qu'aide ménagère. A l'époque, Rekha était inscrite en 6e année d'études et ne voulait pas arrêter son éducation, mais elle se plia à la décision de ses parents, quitta l'école et commença à travailler en tant que bonne.

Un jour, des membres du comité pour la protection des droits de l'enfant du village de Badapatna remarquèrent Rekha en train de vaquer à ses occupations. Ce comité, établi dans le contexte d'un programme pour l'éradication du travail des enfants, l'émancipation des femmes et l'assurance de la sécurité alimentaire soutenu par Aide à l'Enfance de l'Inde (AEI), approcha Rekha et ses parents pour les informer sur la situation des enfants travailleurs. Ses militants réussirent à convaincre les parents de l'importance d'une éducation scolaire pour leur fille, et firent admettre Rekha dans un centre d'éducation informelle qui accueille des enfants avec des difficultés scolaires, des enfants qui ont abandonné leurs études et d'anciens enfants travailleurs. Au bout de trois mois, Rekha put intégrer un internat pour enfants issus de communautés défavorisées.

Rekha obtint d'excellents résultats scolaires et décida de poursuivre des études secondaires. A la fin de l'année scolaire 2014/15, elle a passé son baccalauréat. Elle veut faire des études d'assistante sociale et travailler dans les villages des alentours pour sensibiliser les habitants sur l'importance de l'éducation, notamment pour les filles.



Rekha Naik, ancien enfant travailleur

- **les revenus**

Une villageoise indienne revendique le programme gouvernemental de garantie d'emploi en zone rurale

Jhabari Devi, appartenant à la communauté des dalits (appelés autrefois « intouchables »), âgée de 40 ans, habite un village du Bihar, au nord de l'Inde. Enfant, elle a quitté très tôt l'école pour soutenir ses parents et gagner de l'argent comme journalière. Depuis qu'elle est mariée, elle continue à travailler dans les champs d'autrui, ensemble avec son mari, quand ils ont la chance de trouver du travail, ce qui n'est pas toujours le cas.

Depuis plusieurs années, SCK - une organisation partenaire d'Aide à l'Enfance de l'Inde (AEI) - informe les villageois sur le programme gouvernemental indien MNREGA : cette initiative garantit 100 jours de travail rémunérés au salaire minimum aux familles des régions rurales vivant au-dessous du seuil de pauvreté. Jhabari Devi participa à une de ces sessions d'information et remarqua que le programme n'était pas mené correctement dans son village. Ainsi, les autorisations de travail n'étaient pas remises aux bénéficiaires - souvent illettrés - mais gardées par des intermédiaires qui extorquaient de l'argent avant de les leur transférer. Ou encore, les salaires n'étaient pas versés intégralement sur des comptes en banque des travailleurs mais payés en espèces, et au passage certains fonctionnaires véreux en détournaient une partie.

Jhabari Devi décida de réagir : elle organisa une réunion d'information dans son village et motiva les habitants à récupérer les attestations des autorisations de travail, comme le prévoit la loi. Admirant sa détermination, les autorités villageoises la proposèrent comme chef d'équipe des travaux MNREGA, et reçurent l'aval des autres habitants. Depuis qu'elle occupe cette fonction, Jhabari Devi a réussi à récupérer les autorisations de travail de tous les villageois, et au cours de l'année passée 155 personnes ont pu travailler pendant 100 jours.

Les bénéficiaires du programme ont tous ouvert un compte en banque pour toucher leur salaire, et en plus, 100 villageois âgés obtiennent désormais des retraites, et 15 villageois bénéficient d'une assurance-vie subventionnée par le gouvernement indien.

- **la santé**

Une intervention chirurgicale pour Sita

Sita Chaudhary a 48 ans et habite le village de Tarigaun au Népal. Sa mère est décédée alors qu'elle était encore une petite fille, et à l'époque son père s'est rapidement remarié. La famille s'agrandit par l'arrivée d'une soeur et de deux frères, et Sita dut abandonner ses études pour aider dans le ménage. Son père la donna en mariage à 15 ans et elle déménagea dans la maison de son époux, qui comptait onze membres familiaux.

A 17 ans, elle accoucha de son premier enfant, et quatre autres suivirent à intervalle annuel. Trois ans après le dernier accouchement, elle souffrit d'un prolapsus utérin, c.-à-d. d'une descente de la matrice. Pendant 14 ans, elle ne se fit pas soigner, avant de visiter enfin un centre pour conseils de santé mis en place dans le voisinage par l'organisation népalaise « Women's Rehabilitation Centre (WOREC) », soutenue dans son travail par Aide à l'Enfance de l'Inde (AEI). Elle y retourna régulièrement pendant 5 mois, suivit des séances d'information sur des questions de santé des femmes et se fit examiner par un médecin à l'occasion d'un camp de santé.

Lors de toutes ces consultations, on lui recommanda de se faire opérer. Mais comme elle n'avait pas de carte d'identité, elle n'était pas éligible pour recevoir des soins médicaux gratuits, et n'avait pas les moyens de payer elle-même l'intervention chirurgicale. Une conseillère du centre médical l'aida alors à obtenir un certificat de résidence de la commune de Tarigaun, et Sita put enfin bénéficier d'une opération gratuite à l'hôpital régional de Ghorahi. A l'heure actuelle, elle est complètement rétablie et a retrouvé une bonne qualité de vie dans sa grande famille, avec son mari, trois de ses fils et trois belles-filles.



Jeune mère et son nourrisson attendant leur tour au centre

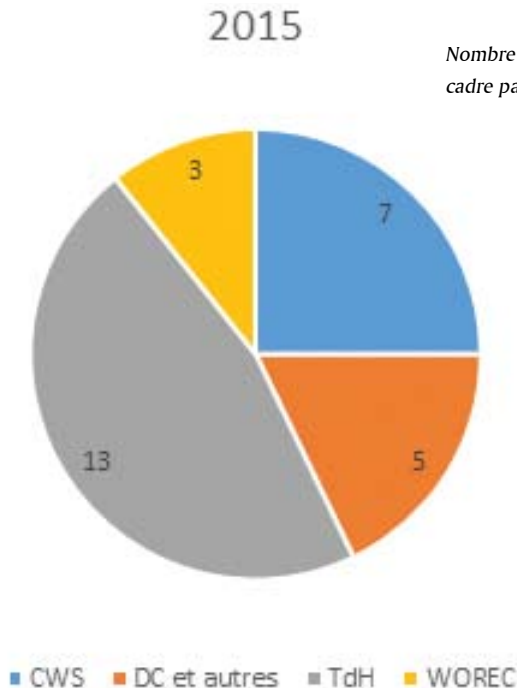
Partenaires de liaison locaux d'AEI

Depuis les années 1990, AEI collabore avec deux organisations indiennes qui assument le rôle de partenaires de liaison locaux : il s'agit de « Terre des Hommes Germany – India Programme (TdH G – IP) » dont le bureau central se trouve à Pune, et de « Centre for World Solidarity (CWS) » dont le bureau principal se trouve à Secunderabad.

TdH G – IP se préoccupe avant tout de la situation des enfants et a accompagné en 2015 13 projets financés sous l'accord-cadre d'AEI, dont 10 projets en Inde et 3 projets au Népal.

Les domaines d'intervention privilégiés de CWS sont la situation de la femme, les droits des castes répertoriées et des populations indigènes, l'agriculture durable et la gestion des ressources naturelles (forêts, eau, etc.). CWS a accompagné en 2015 7 projets financés sous l'accord-cadre d'AEI, dont 2 dans l'Etat indien du Bihar, et 5 en Andhra Pradesh et au Telangana.

Les 8 autres projets inclus sous l'accord-cadre en 2015 furent gérés par des partenaires directs d'AEI, dont 3 au Népal, le reste en Inde.



Un sujet majeur occupant le groupe projets en 2015 concernait les négociations avec le Ministère pour un nouvel accord-cadre 2016-2020. En tenant compte des nouvelles priorités du Ministère, il a été décidé par AEI de réorienter son activité vers le Népal comptant parmi les pays les moins avancés (PMA), sans pour autant quitter l'Inde. En même temps, il a été décidé d'étendre le soutien à des projets en direct, sans encadrement par un partenaire de liaison local. Finalement, il a été décidé d'arrêter un certain nombre de projets en Inde à la fin du mois d'avril 2016, afin de libérer ainsi des fonds pouvant être utilisés pour des projets au Népal.

Fin 2015, AEI a été informé que le Ministère approuvait cette nouvelle stratégie d'AEI, et l'accord-cadre 2016-2020 a été signé le 14 janvier 2016. Le nouvel accord-cadre porte donc sur cinq ans, de 2016 à 2020, et prévoit une contribution annuelle du Ministère de 1.040.000 euros.

Un autre sujet important fut l'évaluation d'AEI mandatée par le Ministère en 2015. Le Ministère avait en effet mandaté des évaluateurs externes à faire une évaluation d'AEI concernant plusieurs volets : un audit de type structurel et organisationnel ; une évaluation limitée à plusieurs projets représentatifs des activités menées par AEI ; une évaluation de l'approche stratégique et opérationnelle.

Après des discussions avec les permanentes du groupe projets et la présidente d'AEI, deux équipes d'évaluateurs sont parties en Inde en été 2015 pour y visiter deux projets encadrés par le partenaire de liaison local CWS, un programme encadré par le partenaire de liaison local TdH et un projet direct mis en place par la congrégation des « Daughters of the Cross » à Mumbai.

Fin 2015, le rapport d'évaluation final a été remis à AEI et une série de recommandations ont été retenues, ensemble par AEI et le Mi-



nistère, sur lesquelles AEI a commencé à travailler et sur la mise en pratique desquelles le Ministère fera un suivi au cours des prochaines années.

Pas de nouveaux projets de développement entamés en 2015

En 2015, lors de l'Assemblée générale extraordinaire en janvier et de l'Assemblée générale ordinaire en juillet, les membres d'AEI avaient décidé de ne pas faire financer de nouveaux projets de développement sous l'accord-cadre – ceci en vue de la continuité et de la stabilité financière de l'association –, et de se limiter à soutenir les continuations des projets en cours.

Mesures d'aide d'urgence

AEI n'est pas spécialisée en aide d'urgence directe, mais appuie en cas de catastrophe grave des actions de réhabilitation et de reconstruction ciblées, menées sur le terrain par des organisations partenaires.

En 2013, le Desk de l'action humanitaire de la Direction de la coopération au développement luxembourgeoise avait financé des mesures d'aide d'urgence suite à une sécheresse au Maharashtra en Inde. Au début de l'année 2014, ce même Desk se déclara prêt à soutenir un projet de continuation sur 3 ans (février 2014 – décembre 2016) pour permettre à deux organisations partenaires d'AEI de prendre des mesures de prévention et de réduction de risques face à des situations de sécheresse ré-

currentes dans 25 villages de la même région. Ce projet a donc continué en 2015.

Suite aux tremblements de terre au Népal en avril et mai 2015, AEI avait décidé de soutenir des mesures d'aide d'urgence mises en place par deux partenaires, la « Nepal Nazareth Society » et « Women's Rehabilitation Centre (WO-REC) », avec 10'000 EUR par projet.



Ces deux projets ont été financés entièrement par des fonds propres d'AEI, grâce notamment aux nombreux dons reçus de particuliers mais également d'écoles et de différents clubs et associations.

Les mesures d'aide d'urgence à la suite du tremblement de terre du 25 avril 2015 font que Kanchhi Maya Tamang n'a plus peur

Kanchhi Maya Tamang, âgée de 31 ans, vit depuis plusieurs années dans une petite maison louée à Baniyatar dans la banlieue de Katmandou, capitale du Népal. Elle est mère au foyer et s'occupe de son fils âgé de sept ans ; son mari est parti en Malaisie comme travailleur émigré. Le fils est inscrit en deuxième année de l'école primaire de Baniyatar. Le 25 avril 2015, lors du tremblement de terre qui a ravagé une partie du Népal, leur maison s'est écroulée, heureusement sans faire de blessés.

Dans les jours suivant le tremblement de terre, Kanchhi redoutait les répliques sismiques fréquentes et était angoissée par l'urgence de trouver un abri relativement sûr et d'assurer la continuation des études de son fils. Lors des rares conversations qu'elle put avoir par téléphone avec son mari rongé d'inquiétude pour sa famille, elle se sentait tellement anxieuse que les mots lui manquaient pour tenter de le rassurer.

Fin avril, peu après le tremblement de terre, l'organisation « Nepal Nazareth Society » a lancé à Baniyatar des mesures d'aide d'urgence avec le soutien financier d'Aide à l'Enfance de l'Inde (AEI). Kanchhi a reçu des denrées alimentaires et une bâche qu'elle a utilisée pour construire un abri de fortune. Son fils s'est rendu tous les jours pendant six heures au centre pour enfants mis en place par la « Nepal Nazareth Society » : des bénévoles y organisaient des activités récréatives et éducatives. Actuellement les écoles fonctionnent de nouveau ; son fils y suit les cours en journée, mais retourne au centre pour enfants en soirée, pendant une heure et demie, pour y faire ses devoirs.

Avec la sécurité d'un logement et l'assurance de l'éducation de son fils, Kanchhi a pu retourner à sa routine quotidienne d'avant le tremblement de terre dévastateur. Elle témoigne : « Je ne m'angoisse plus, et je peux affirmer en toute sérénité à mon mari que nous allons bien ».

Un tout grand merci à toutes celles et tous ceux qui d'année en année nous permettent de soutenir les plus démunis en Inde et au Népal !



Nos chaleureux remerciements vont aux institutions et organisations suivantes pour leur soutien en 2015:

APEM Merl	Fréier Guiden asbl
Banque Internationale de Luxembourg	Fondation Olivier
B Immobilier Sàrl	Guiden a Scouten Cents
Cercle des Mandolinistes	Indian Association Luxembourg
Commune de Beckerich	ING Solidarity Awards
Commune de Betzdorf	Kiwanis Club Lëtzebuerg
Commune de Esch-sur-Alzette	Kiwanis Club Mamerdall
Commune de Mamer	KPMG Foundation
Commune de Mersch	Lycée Aline Mayrisch Luxembourg
Commune de Pétange	Lycée de Garçons Luxembourg
Commune de Sandweiler	Lycée Josy Barthel de Mamer
Commune de Schuttrange	Monnerech Hëlleft
Diddeleng Hëlleft	Naturata
Ecoles européennes	Précoce et APECCH Mamer
Ecole fondamentale de Merl	Talisman JCW Stiftung
Fraen a Mammen Clervaux	Weltbutteker Esch
Fraen a Mammen Fetschenhaff	Zonta Club Esch-Sur-Alzette
Fraen a Mammen Wiltz	

Le rapport financier 2015

RECETTES	
Fonds reçus MAEE	2 768 054,32 €
subside accord-cadre projets	943 820,43 €
subside accord-cadre et frais administratifs Friendship Luxembourg	1 628 685,55 €
subside accord-cadre sensibilisation	52 609,56 €
remboursement des frais administratifs	100 438,78 €
subside d'aide d'urgence	42 500,00 €
Dons	479 505,68 €
communes	21 940,00 €
spontanés	85 132,08 €
événements familiaux	56 122,00 €
ordres permanents	49 331,08 €
groupes et associations	94 254,05 €
écoles	44 193,61 €
étranger	8 990,00 €
Népal tremblement de terre	80 820,10 €
bazar	2 854,00 €
succession	35 868,76 €
Ventes diverses (bazar, stand, etc.)	30 844,82 €
Cotisations	870,00 €
Participations aux frais (Friendship Luxembourg, etc...)	2 877,76 €
Produits financiers	145 813,06 €
intérêts bancaires	1 580,41 €
reprise sur provision de change	143 892,00 €
ajustement solde fournisseur	340,65 €
TOTAL DES RECETTES	3 427 965,64 €

DEPENSES**MISSIONS SOCIALES**

Financement des projets de développement sous accord-cadre en Inde et au Népal *	1 166 343,86 €
Projets non cofinancés	13 136,64 €
Reversement subside accord-cadre pour Friendship Lux. (projets et frais administratifs)	1 629 135,55 €
Projet d'aide d'urgence **	70 000,00 €
Projets de l'Accord Cadre 2014	7 133,73 €
Activités de sensibilisation (dont salaire de la permanente) *	15 654,44 €
TOTAL MISSIONS SOCIALES	2 901 404,22 €

FRAIS DE FONCTIONNEMENT

Salaires***	186 731,96 €
Frais de mission****	14 791,50 €
Réception et frais de représentation	3 731,39 €
Frais de marketing et de publicité (bulletin, fundraising, etc.)	6 548,28 €
Frais postaux et frais de télécommunications	5 421,93 €
Location de locaux	11 050,00 €
Cotisations aux associations professionnelles	2 262,00 €
Honoraires comptables et d'audit	21 134,63 €
Informatique	1 818,15 €
Frais divers, achats de biens destinés à la revente, fournitures et équipements	15 426,04 €
TOTAL FRAIS DE FONCTIONNEMENT	268 915,88 €

AUTRES CHARGES

Corrections de valeur sur immobilisations corporelles et incorporelles	331,20 €
Autres charges d'exploitation	993,54 €
Provisions	144 742,00 €
TOTAL AUTRES CHARGES	146 066,74 €

TOTAL DES DEPENSES **3 316 386,84 €**

SOLDE **111 578,80€**

* financé à 80% par le MAEE

** financé à 100% par le MAEE

*** financé à 66% par le MAEE

**** entièrement pris en charge par les bénévoles partant en mission

7^{ième} édition du festival Cinéma du Sud ACT NOW ! Global verstoen, lokal agéieren

En 2016, le sujet du Cinéma du Sud est l'International Year of Global Understanding. Les projections auront lieu chaque jeudi entre le 13 octobre et le 8 décembre à l'exception du jeudi 3 novembre à partir de 18h30 au ciné Utopia. AEI, en collaboration avec d'autres ONG, proposera deux films sur la thématique du genre et des droits de l'enfant.

Jeudi 27 octobre 2016 à 18h30: Drawing the Tiger

Réalisation : Amy Benson, Scott Squire et Ramyata Limbu – 2015
Durée : 92 min. VO – sous-titres anglais. Documentaire

Filmed over seven years, Drawing The Tiger is an intimate portrait of a family in rural Nepal who get a chance to break their cycle of poverty : their brightest child is awarded a scholarship to attend school in the capital city. She promises to return, to free her family from poverty. When she doesn't return home, the family is forced to survive without her and the opportunity they believed would change their fate.

Soirée organisée par : Aide à l'Enfance de l'Inde / Les Amis du Tibet

Jeudi 10 novembre 2016 à 18h30: Not My Life

Réalisation: Robert Bilheimer – 2014
Durée : 64 min. VO – sous-titres français. Documentaire

Not My Life is the first film to depict the cruel and dehumanizing practices of human trafficking and modern slavery on a global scale. Filmed on five continents, it takes viewers into a world where millions of children are exploited through an astonishing array of practices including forced labor such as domestic servitude, sex tourism and child soldiering. "Human traffickers are earning billions of dollars on the backs and in the beds of our children," says the film's director, Academy Award nominee, Robert Bilheimer, "and yet no one knows this is happening."

Soirée organisée par : Aide à l'Enfance de l'Inde / Fondation Follereau Luxembourg / SOS Villages d'Enfants Monde



Can Environment and Development go together? Towards a Radical Ecological Democracy



by Ashish Kothari, sociologist and environmental activist, from the NGO Kalpavriksh

- En Europe en général: croissance économique à tout prix
- un Luxembourg à plus d'1 million d'habitants
 - en Inde: désastres écologiques, guerre de l'eau, monde rural en perte de vue menant à une urbanisation chaotique
- partout dans le monde: inégalités sociales croissantes, changements climatiques, surexploitation des ressources naturelles

Quelles sont les alternatives menant à un monde durable et une société plus juste?

le mardi 18 octobre à 18h30
Université du Luxembourg, Bâtiment des Sciences, salle 0.03
162 A, avenue de la Faïencerie
Luxembourg-Limpertsberg
(possibilité de parking dans l'enceinte du campus)
la conférence sera en anglais, une traduction en français sera assurée
elle sera suivie d'un verre d'amitié

Lunch-débat avec AEI, le Mouvement Ecologique et l'ASTM

**Radical Ecology
Democracy
by Mr. Ashish Kothari**

Date : 19/10/16

Heure : 12.30

Lieu : Centre d'Information Tiers Monde
55, avenue de la liberté
L-1931 Luxembourg



Un outil moderne pour
faire des dons à AEI !

Depuis novembre 2013, vous pouvez faire des dons à Aide à l'Enfance de l'Inde (AEI) via votre smart-phone et l'application mobile Digicash. Il suffit pour cela de scanner le code ci-dessus, d'indiquer le montant de votre don et de valider à l'aide de votre code PIN.

Vos dons ou vos ordres permanents sur le compte de notre association sont déductibles de votre revenu imposable si le total de vos dons à des associations reconnues atteint au moins 120 euros par année d'imposition et si vous joignez une copie de chaque virement ou versement à votre déclaration d'impôts.

Aide à l'Enfance de l'Inde a.s.b.l.

compte CCPL LU03 1111 0367 5084 0000
compte BILL LU47 0024 1016 2230 0000

secrétariat: 8, bvd Pershing
L-2323 Luxembourg

tél.: 47 21 55
fax: 26 201 256

email: aeilux@pt.lu
homepage: www.aei.lu

Le bulletin d'AEI paraît au moins 4 fois par
ans.

édité par: Aide à l'Enfance de l'Inde a.s.b.l.

**Luxembourg-1
Port Payé
P/S.310**